

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

de l'Empreinte

du 18 février 2011 (à la salle de la plaine des sports de Montguyon à 20 h)

Le 18 février 2011, à la salle de la plaine des sports de Montguyon, les membres de l'association « l'Empreinte » se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation écrite, faite par le Conseil d'Administration en date du 26 janvier 2011.

Membres du CA présents : Christian Charvy, Michel Nouet, Jacqueline Nouet, Nicole Dupuy, Carine Nouet, Michel Berlureau, Françoise Martial, Patrick Titren, Damien Bausse et Jean-Claude Bouyer.

Membres du CA absents : Sylvette Maurice

Vérificateurs aux comptes présents : Marie-Claude Paviller et Claude Laidet.

En présence d'une soixantaine de personnes, Jean-Claude Bouyer ouvre cette 12^{ème} AG de l'Empreinte, organisatrice des 24 heures de marche de Haute Saintonge. Il souhaite la bienvenue à tous, présente le programme de la soirée, nomme les personnes excusées : Jean-Marc Paillé, Michelle Léger, Ghislaine Bué, Gisèle Blut, Gilbert David, Christian Dorat, Mauricette et Serge Didon. Il donne la parole à Christian Charvy, président de l'Empreinte.

Christian Charvy remercie de leur présence François Bastère, maire de Montguyon, Jean-Pierre Favre, maire de St Martin d'Ary, Pascal Boor, maire du Fouilloux, Guy Pasquet, maire de Clérac.

L'ordre du jour appelle la lecture du rapport d'activités présenté par Michel Nouet, vice-président de l'Empreinte.

Pour 2010, 271 concurrents se sont inscrits, 266 ont pris le départ (57,89 % pour les hommes et 42,11 % pour les femmes). La première équipe a parcouru 209,940 km, le premier individuel homme, 168,984 km et la première individuelle féminine, 158,224 km. L'ensemble des concurrents ont parcouru 14 940 km.

Il souligne l'importance de la participation et de l'aide apportée par les bénévoles. En 2010, 102 bénévoles ont assuré les postes de signaleurs (7 postes au total sur le circuit), de pointage, de ravitaillement, de restauration, d'informatique, de soins (médecin, kinés, ostéopathes, podologues et infirmières).

Il évoque la communication faite autour de cette manifestation au travers de la presse, de l'affichage, de l'envoi et de la distribution de bulletins, du bouche à oreille et du site internet (plus de 10 000 connexions au 18 février 2010). Près de 4000 bulletins ont été envoyés ou distribués en 2010.

Le rapport d'activité est voté à l'unanimité.

L'ordre du jour appelle la lecture du rapport financier présenté par Nicole Dupuy, trésorière de l'Empreinte.

Nicole Dupuy, trésorière, présente le compte de résultats de l'exercice 2010 et le bilan au 31 décembre 2010. Le compte de résultat présente un résultat positif de 142,12 €. Sur un total de produits de 33 484 € (contributions volontaires incluses), 15 % proviennent de subventions, 21 % des inscriptions, 14 % des partenaires, 4 % de produits exceptionnels et 47 % des contributions volontaires en nature.

L'actif du bilan au 31 décembre est réparti comme suit : 528,50 € d'actif immobilisé (valeur résiduelle des matelas), 1721,63 € de stocks, 1050 € de produits à recevoir et 4690,21 € sur les comptes financiers.

Quelques précisions sont apportées sur l'importance des contributions volontaires en nature.

L'ordre du jour appelle le rapport des vérificateurs aux comptes : Marie-Claude Paviller et Claude Laidet.

Marie-Claude Paviller, présente le rapport de l'exercice 2010 des vérificateurs aux comptes. Elle certifie la sincérité et la régularité des comptes présentés à l'Assemblée par la trésorière, Nicole Dupuy et elle invite l'assemblée à donner son quitus.

Jean-Claude Bouyer remercie les vérificateurs aux comptes et la trésorière pour leur travail, et soumet au vote de l'Assemblée la résolution suivante : « l'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport financier et celui du vérificateur aux comptes, donne quitus au trésorier pour sa gestion de l'exercice 2010 ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour appelle le rapport d'orientation 2011 présenté par Christian Charvy, président de L'Empreinte.

Quelques points évoqués pour les 24 heures 2011:

- maintenir le nombre de concurrents, voir l'augmenter
- inquiétudes vis à vis de la situation économique, financière, climatique, ... et la répercussion sur les 24 heures,
- soucis techniques suite aux travaux dus à la transformation du bar de la salle des fêtes en médiathèque et de l'envergure du périmètre de sécurité autour de cette salle.
- la salle de soins va devoir trouver un autre emplacement, il va falloir modifier une implantation qui fonctionnait bien
- plusieurs solutions sont envisagées. Le choix sera fait le plus tôt possible quand tous les éléments seront en notre possession notamment l'envergure du périmètre de sécurité (dès qu'il sera connu, la mairie doit nous en indiquer les limites).
-

L'ordre du jour appelle la présentation du budget prévisionnel 2011 par Jean Claude Bouyer

Budget présenté sur la base de 300 marcheurs, Pour un budget global de 25 194 € (contributions volontaires comprises), la répartition des produits est de 28 % pour les inscriptions (27 % en 2009), de 14 % pour les subventions (même pourcentage en 2009), de 18 % pour les partenaires (même pourcentage en 2009) et de 40 % pour les contributions volontaires (41 % en 2009).

L'ordre du jour appelle l'élection du Conseil d'Administration par Jean-Claude Bouyer

Il fait l'appel des candidatures pour l'élection du conseil d'administration.

Tiers sortants : Françoise Martial, Michel Berlureau, Damien Bausse. Ces 3 personnes se représentent et sont réélues à l'unanimité.

L'ordre du jour appelle les questions diverses

Question : Pourquoi 120 bénévoles dans le prévisionnel au lieu de 102 en 2010 ?

Réponse : La réorganisation de l'emplacement de la salle de soins risque d'augmenter le nombre de bénévoles nécessaires. De plus, le nombre de bénévoles varie en fonction de leurs disponibilités. Selon les années la moyenne de factions est 2, 5 ou 3 ou ... Plus un bénévole fait de factions, moins nous en avons besoin !

Question : Quel est le pourcentage d'inscrits par rapport aux bulletins distribués ?

Réponse : près de 4000 bulletins distribués pour 271 inscrits soit 6,78 %.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Jean-Claude BOUYER déclare la clôture de l'assemblée générale à 21 h 20.

Christian Charvy
Président

Jacqueline Nouet
Secrétaire